

03/01/2023

- COMMUNIQUE DE PRESSE -

Protégeons les oiseaux des milieux agricoles

Selon le dernier rapport rédigé par le Museum National d'Histoire Naturelle (MNHN) de Paris en collaboration avec la LPO concernant l'évolution des oiseaux communs en France (voir https://www.vigienature.fr/sites/vigienature/files/atoms/files/syntheseoiseauxcommuns2020_final.pdf), il apparaît que les populations d'oiseaux vivant dans les milieux agricoles ont diminué de près de 30 % en trente ans. En effet, ce cortège d'oiseaux est celui le plus touché par diverses pratiques agricoles intensives et par l'urbanisation.

Des prospections naturalistes ont eu lieu sur la majorité du territoire de Saint-Etienne Métropole dans le cadre de l'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) en 2022 et une partie de ces dernières a concerné les oiseaux. Par ailleurs, de nombreux bénévoles saisissent leurs observations sur une base de données en ligne (www.faune-aura.org) permettant d'avoir une vision globale de la répartition des espèces sur notre territoire. Ces données sont consultables sur le site <https://atlas.biodiversite-auvergne-rhone-alpes.fr/>.

Vingt espèces des milieux agricoles ont été inventoriées en période de reproduction dans le périmètre de la métropole en 2022. Des espèces agricoles potentiellement nicheuses ont été recensées sur les 53 communes de Saint-Etienne Métropole. La commune de Saint-Romain-en-Jarez est celle où la plus grande diversité a été notée avec 17 espèces présentes.

Le bruant jaune

Parmi les espèces agricoles dont les tendances nationales sont les plus alarmantes, nous pouvons citer le bruant jaune dont le déclin est de 56 % en trente ans. Cet oiseau, en plus des causes déjà citées plus haut, pâtit du réchauffement climatique. Il ne s'observe qu'à partir d'une certaine altitude dans notre département. Ce bruant a été observé sur seulement 11 communes, situées dans le Pilat, le sud des monts du Lyonnais et sur le plateau à l'ouest des gorges de la Loire.

L'alouette des champs

Ce passereau emblématique de nos campagnes est également une espèce dont les populations diminuent fortement en France (-20% en 30 ans). Cette espèce, nichant au sol, a été observée sur moins de la moitié des communes (24) en 2022.



Le busard cendré

Certains rapaces fréquentent également les milieux agricoles pour la chasse et parfois pour la reproduction. C'est le cas notamment du busard cendré qui niche au sol dans les prairies ou les friches. Cette espèce est soumise chaque année à la destruction de ses nichées lors des fauches et seuls un suivi régulier et une protection des nichées permettent au busard de persister dans nos campagnes. En 2022, sur le territoire de Saint-Etienne Métropole, le busard cendré s'est exclusivement reproduit sur les communes du sud des monts du Lyonnais.



Bruant jaune (Joel Vial/ LPO Auvergne-Rhône-Alpes)

Le milan royal

Quelques espèces d'oiseaux montrent tout de même une tendance à l'augmentation sur le territoire de Saint-Etienne Métropole. Ainsi le milan royal, grand rapace chassant au-dessus des prairies, est en augmentation ces dernières années en France hexagonale. Il s'est reproduit sur sept communes de la métropole cette année et son expansion se confirme dans les monts du Lyonnais et du Pilat.

L'ABC en cours sur Saint-Etienne Métropole permettra de proposer des actions en faveur de la biodiversité, notamment pour la protection des oiseaux des milieux agricoles et la préservation de leurs habitats.

Contact : Nicolas Lorenzini, chargé de missions Faune LPO Aura, nicolas.lorenzini@lpo.fr 0619434337